



**Academia de Cultura Europea**  
**Fundación Academia de Cultura Europea**



## IDÉOLOGIE

### Histoire et antécédents

L'Académie de la culture européenne est née de l'expérience qu'a accumulée pendant plus de 25 ans la Fundación de Fomento Europeo, AEFE (Groupement espagnol pour la promotion de l'Europe), et qui a mis en évidence la nécessité d'une institution qui œuvre, en profondeur, dans la culture de notre vieille/nouvelle Europe au niveau de ses quatre piliers : les arts, les sciences, les lettres et la technologie.

L'Académie de la culture européenne (\*) assume intégralement l'idéologie de l'AEFE et capitalise les expériences accumulées tout au long de son existence, en se centrant sur le développement de la culture, quels que soient ses disciplines et niveaux, en les protégeant, en les mettant en œuvre et en les projetant vers l'avenir.

S'agissant d'une tâche de grande envergure, ambitieuse quant à son contenu et étendue quant à la matière, il convient aussi de compter sur une fondation (Fondation de l'Académie de la culture européenne), institution qui, soutient et interagit et qui donne une sécurité juridique et une indépendance économique à ladite Académie.

L'Académie et la Fondation travaillent ensemble et poursuivent un même objectif sous des angles différents et en toute indépendance.

L'Académie et sa Fondation reprennent le flambeau des premiers intellectuels fondateurs de l'Europe que nous connaissons et que nous voulons unie, comme Victor Hugo: *« Et de l'union des libertés dans la fraternité des peuples naîtra la sympathie des âmes, germe de cet immense avenir où commencera pour le genre humain la vie universelle et que l'on appellera la paix de l'Europe ».*

## Raison d'être de l'Académie et de la Fondation de la culture européenne

L'Académie de la culture européenne et sa Fondation ont vu le jour comme une initiative civique destinée à la diffusion, la projection et l'étude de l'environnement culturel européen, c'est-à-dire, comme un espace commun de réflexion éthique en rapport avec le patrimoine, matériel et immatériel, héritage de nombreux siècles d'échange entre des sociétés qui, finalement se reconnaissent à travers les valeurs des droits humains et universels, des libertés civiles et des racines démocratiques. Dans ce sens, elle souhaite offrir des espaces de débat sur les objectifs d'une Europe plus libre et participative, qui garantisse sur un pied d'égalité les droits de tous les citoyens européens, face aux tentations isolationnistes qui progressent lors des élections dans certains États, au sein et à l'extérieur de l'Union européenne.

En conséquence de ce qui a été évoqué précédemment, nous croyons que les citoyens européens sont désormais désireux d'affronter et de connaître, sous tous les angles et positions, le développement du monde actuel : les défis et la projection dans le futur.

L'Académie de culture européenne a pour mission de faire converger le courage et les efforts coïncidents, mission que soutient la Fondation de l'Académie de la culture européenne. La contribution vise à être utile et s'adresse au bien commun. Elle naît de la convergence des volontés et des contributions que nous pouvons modestement apporter, tout en sachant que les rivières de grand débit naissent dans des sources simples (« *fontibus ex modicis conerescit maximus amnis* »), selon le proverbe médiéval.

Nous ne soulignerons jamais assez l'importance de la culture. L'essayiste Ángel Ganivet la résume ainsi : « Un peuple culte est un peuple libre ; un peuple sauvage est un peuple esclave, et un peuple instruit à la légère, au pas de charge, est un peuple ingouvernable. Les libertés, nous les possédons nous-mêmes ; ce ne sont pas des concessions gracieuses des lois. » (cf. Lettres finlandaises, IV, éd. 1915, p. 38). Par ailleurs, outre-Atlantique, un demi-siècle plus tard, le romancier Herbert G. Wells déclarait que « Le sauvetage de la civilisation est une course entre l'éducation et la catastrophe ».

En premier lieu, il s'agit de protéger le patrimoine culturel et spirituel de l'Europe, depuis ses origines et son évolution, en conservant les œuvres du passé (arts plastiques et scéniques, œuvres littéraires, etc.) dans toute leur richesse et diversité.

En deuxième lieu, nous sommes tenus de renforcer tout ce qui constitue la base et les fondements de la civilisation occidentale dans ses aspects divers et différents, ainsi qu'au niveau de son extension mondiale.

En troisième lieu, collaborer pour concilier les différences culturelles qui existent entre les pays/peuples d'Europe, en particulier, les questions du domaine du travail, de la fiscalité, de la justice, de la santé et de la formation..., afin d'unifier et grandir en même temps de sorte à bâtir une Europe égalitaire en paix et en progrès pour les générations futures.

L'Académie et la Fondation de la culture européenne adhèrent à la « Charte de Paris pour une nouvelle Europe », signée le 21 novembre 1990 au sein de l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe) et nous partageons en ses termes : « Afin de promouvoir une meilleure connaissance mutuelle entre nos peuples, nous favorisons la création de centres culturels dans les villes d'autres Etats participants, ainsi qu'une coopération accrue dans le domaine de l'audiovisuel et des échanges plus développés dans le domaine de la musique, du théâtre, de la littérature, des arts, des sciences et de la technologie, promouvoir une meilleure compréhension commune, notamment entre les jeunes, par des échanges culturels, ... par l'enseignement général et professionnel dispensés dans les langues des autres États ».

Nous prôtons le besoin de promouvoir la culture en favorisant à ce titre, une idéologie exempte de doctrines et d'idéologies fermées et dogmatiques, et en veillant sur la préservation des principes accordés dans la Charte de Paris.

Les enseignements de ces dernières années nous amènent à conclure que les politiques des États ne parviennent pas à combler les carences qui émergent avec la révolution numérique dans l'ère de l'information. L'enrichissement mutuel à travers les échanges culturels ne surgit pas spontanément, mais il se doit à de nombreux efforts individuels et collectifs. Et nous ne pouvons ni devons laisser toute initiative culturelle exclusivement entre les mains des pouvoirs publics. C'est pourquoi, il convient que la société civile s'organise afin de contribuer à

l'accomplissement des objectifs établis au niveau supranational et dont dépend notre civilisation.

Rappelons les mots d'un discours d'André Malraux, écrivain et ministre de la Culture du gouvernement qui a suivi la libération de la France en 1945 : « *La culture ne s'hérite pas, elle se conquiert.* »

### **Projet de l'Académie et de la Fondation de la culture européenne**

Nous assumons la responsabilité qui nous incombe dans toutes les disciplines de la culture et de l'intégration des nouvelles technologies, en matière d'un bon usage des dispositifs électroniques et d'un traitement respectueux de l'information reçue et envoyée. Nous souhaitons sauvegarder le patrimoine culturel commun, le plus complet et authentique possible, ainsi que sa diversité.

Nous sommes conscients du besoin impérieux d'établir des codes éthiques qui garantissent la liberté, l'intimité et l'égalité de traitement, au sein de l'indispensable liberté d'expression et de création.

Prenant bonne note des possibilités qu'offre la collaboration avec des institutions publiques ou privées, nous partons de la base des personnes, en suivant la vision illustre de Jean Monnet, « père » de l'Union européenne, qui proclama : « *Nous ne coalisons pas des États, nous unissons des hommes.* »

Pour ce faire, afin d'atteindre nos objectifs, nous éviterons toute implication ayant des intérêts politiques et/ou économiques qui perturberont la raison d'être de l'Académie de la culture européenne, qui est aussi la raison d'être de la Fondation, et dans la mesure des disponibilités, et nous développerons diverses activités que, sans être exhaustifs, nous énumérons ci-dessous.

### **Activités**

- Perspective et prospective dans l'ensemble du domaine des racines de la culture européenne jusqu'à nos jours.
- Diffusion et promotion de la dimension culturelle européenne (arts, sciences, lettres et technologie) dans toutes leurs disciplines), en soutenant la recherche, l'analyse et la

communication, dans l'ensemble de leurs domaines exprimés chronologiquement.

- Promouvoir la projection sociale dans la forme et dans la mesure où cela est jugé possible et approprié avec d'autres institutions culturelles, artistiques et scientifiques.
- Favoriser l'échange d'étudiants et contribuer à des aides pour tout type d'études et recherche (inscriptions, bourses, etc.), portant sur des problèmes culturels, artistiques et scientifiques dans toute l'Europe, en publiant les résultats des dites études et recherches.
- Congrès, séminaires, activités d'enseignement et sportives, concerts, concours, conférences, tables rondes de débat, expositions et autres modalités d'échange culturel.
- Consultations, avis et évaluations accompagnés de leurs négociations écrites ou verbales, avec l'établissement des règles et de la documentation postérieure.
- Publication de livres, revues et documents aussi bien en support papier qu'électronique.
- Construire, promouvoir et gérer des musées et des institutions culturelles, ainsi que des salles d'expositions, archives, bibliothèques et/ou installations.
- Attribution d'accréditations, de certificats et/ou diplômes, de distinctions et de récompenses, de prix de l'excellence à des personnes, institutions officielles ou privées, associations et entités.

### **Nature, structure et fonctionnement**

L'Académie de la culture européenne et sa Fondation sont des institutions à but non lucratif, dont l'activité vise à bâtir une société européenne plus culte, ouverte, libre, solidaire, fraternelle et sûre, avec une plus grande qualité de vie, sans distinction de croyances, idéologies, position sociale, etc., afin de construire une Europe en paix dans un cadre démocratique de liberté, de solidarité, d'entente et de contribuer à encourager et mettre en pratique les valeurs qui nous unissent.

Le domaine territorial où se dérouleront les activités de l'Académie de la culture européenne ainsi que celles de sa Fondation sera celui qui correspond à l'ensemble des territoires, géographiquement parlant, de tous les États européens.

L'Académie et sa Fondation collaboreront avec toutes les institutions qui partagent leurs objectifs, toujours dans la perspective d'accroître la coopération. *« Il n'y a pas une meilleure preuve du progrès de la civilisation que le progrès du pouvoir de coopération »* (cf. John Stuart Mill dans « Civilisation »).

Concernant toutes les langues européennes, y compris le latin, les langues véhiculaires seront l'espagnol, l'anglais et le français.

Des congrès biannuels seront célébrés régulièrement à l'occasion desquels seront débattus et exposés avec rigueur scientifique les travaux, études, publications, rapports, concours, etc. qui auront vu le jour au cours de la période, et lors du dîner de gala de clôture seront distinguées publiquement des personnalités, institutions et entités officielles ou privées qui se seront illustrées dans les arts, les sciences, les lettres et la technologie. Ces rencontres biannuelles auront lieu dans la capitale de chaque pays européen en intercalant à chaque occasion le siège du comité exécutif central.

Nous veillerons à ce qu'il existe au moins un siège dans chaque État européen, et de préférence dans sa capitale.

La dénomination de l'Académie de la culture européenne jouit de l'enregistrement et de la protection, que lui confère le registre de la propriété, dans les épigraphes correspondants, pour toute la communauté européenne.

L'Académie et la Fondation de la culture européenne ont vu le jour en 2018, « Année européenne du patrimoine culturel ».

L'Académie et sa Fondation sont agréées par le ministère de la Culture et reconnues d'utilité publique et intérêt général.

Siège central de l'Académie : Plaça Francesc Macià, numéro 8-9, 6-B.  
08029 Barcelone - Espagne.

Siège central de la Fondation : Ronda General Mitre, 200, 1<sup>o</sup>-1<sup>a</sup>, 08006  
Barcelone – Espagne.

Le futur du vieux-nouveau continent est en jeu, ainsi que la défense de la culture et des valeurs de la démocratie en tant que signe de la civilisation occidentale qui se veut culte, compétitive et solidaire.

La culture unit dans la diversité et est un symbole de paix, liberté et progrès.

« Davantage de batailles sont remportées avec la plume plutôt qu'avec l'épée ». (Attribué à Miguel de Cervantes Saavedra).

[www.academiaculturaeuropea.es](http://www.academiaculturaeuropea.es)  
[info@miface.eu](mailto:info@miface.eu)

(\*) Nous entendons par culture européenne, la somme de ses différentes cultures nationales et citoyennes qui doivent être préservées. D'un point de vue laïc, elle se base sur la civilisation gréco-romaine et au niveau religieux, sur la religion chrétienne, arabe et juive.